

LA CRISE VITICOLE DE 1907

A. JEANJEAN

Depuis plusieurs années, le Midi viticole connaît une nouvelle fois une importante crise qui met en grande difficulté de nombreux producteurs, crise due en partie à l'arrivée sur le marché de la concurrence de nouveaux pays producteurs de vins, Etats-Unis, Amérique du Sud, Afrique du Sud, Australie. Il est intéressant de la comparer à celle qui, il y a cent ans, a enflammé tout le Languedoc Roussillon.

I - LA CRISE DE MEVENTE DU DEBUT DU XX^{ème} SIECLE ET LES CONTEXTES

La description des effets de cette crise offre une grande homogénéité : chute désastreuse et prolongée des cours du vin, baisse du prix de la terre, endettement généralisé, conditions de vie difficiles pour tous, angoisse des contemporains.

« ... les hommes se découragent, les jeunes gens quêtent des fonctions mieux rétribuées, les jeunes filles privées de dot renoncent à s'établir, les ressources des familles sont incertaines, dépendant des variations des cours du vin dont les marchés sont désemparés. Les terres n'ont plus de bases d'estimation et leurs valeurs varient selon le seul caprice des enchères. Les salaires, à leur tour, subissent la dépréciation générale, le chômage se multiplie, les villages se dépeuplent et les villes regorgent d'hommes que l'industrie est impuissante à occuper. »

Les cours chutent et la production augmente.

L'analyse des causes révèle en revanche de profondes divergences. Les autorités contemporaines imputent les responsabilités à trois séries de facteurs :

- facteurs naturels plus ou moins compliqués par l'action de l'homme d'où surproduction.

- facteurs humains : la fraude, la lutte des classes.

- facteurs législatifs : carence de la législation sur les vins et alcools.

1 - La surproduction

Devant les fortes productions des basses plaines, les réactions sont différentes.

Les politiques du Minervois se prononcent contre la viticulture intensive cause de la surproduction et de la chute des cours tout en reconnaissant que la demande se porte sur des vins à bon marché, quelle qu'en soit la qualité.

Coste-Floret (député de Béziers), essaie de nier la surproduction en la nommant « *sous-consommation* ». Il affirme que l'engorgement provient de la hausse relative de la production

dans les départements non méridionaux ; il rejette les causes provenant de la région atteinte.

Les négociants (Revue Viticole) ont pour attitude première de nier la surproduction « ...arriver à mettre le vin à portée de tout le monde, c'est à dire de produire assez abondamment pour pouvoir en faire une boisson pouvant concurrencer toutes celles qui entravent l'écoulement... » Ils nient les dangers de la surproduction et encouragent l'intensification de la production.

2 – Facteurs humains et législatifs

Il est en effet difficile à des propriétaires qui dans leurs exploitations essaient de pallier les effets de la chute des cours par une augmentation de la production, d'incriminer la surproduction de vin naturel, qui est essentiellement le fait de leurs exploitations organisées pour produire au maximum. Le thème de la fraude⁸⁵, repris par tous les auteurs sans exception (ce sera le thème presque unique de la campagne de 1907), permet de rejeter la responsabilité sur un groupe plus ou moins mythique, celui des « *fraudeurs* », et, en portant le débat sur le terrain de la morale, d'éluder le problème de la répartition des revenus et celui de la lutte des classes.

D'autres explications sont avancées :

- problèmes de rentabilité des exploitations, en dénonçant la « *capitalisation exagérée* ». Les terres cultivées en vignes représentent, depuis la reconstitution post-phylloxérique⁸⁶, un

⁸⁵ Sans aucun doute, la fraude existe ; mais elle est probablement marginale par rapport à un contexte économique et structurel défaillant. Et même si les fraudeurs sont les boucs émissaires pointés du doigt par les viticulteurs sincères, le problème est ailleurs.

⁸⁶ Il existe de nombreuses espèces de phylloxéra, mais la plus répandue est le *phylloxéra vastatrix* un puceron. Elle est décrite pour la première fois par Planchon en

capital trop élevé pour les revenus qu'elles peuvent assurer. Ce phénomène est aggravé par l'endettement des années de mévente ; le remboursement des emprunts contractés par les vigneron s'avère difficile dès que la différence Prix de Vente-Prix de Revient est en baisse.

- exaspération de la lutte des classes au sein du monde viticole. Certains attribuent à celle-ci un rôle causal dans la crise de mévente, alors que les mouvements sociaux apparaissent plutôt comme une conséquence des difficultés économiques du Midi.

La plupart des facteurs de la crise ont donc été perçus par les contemporains. On peut tout de même relever un défaut de précision dans ces études : toutes les conséquences des facteurs examinés sont rarement envisagées et certains faits, même totalement oubliés ; les différences de fonctionnement et de rentabilité entre les catégories d'exploitations sont toujours minimisées. C'est ainsi qu'il n'est que très rarement fait mention des importations⁸⁷, phénomène peut-être trop récent pour être nettement perçu. Les solutions proposées s'inscrivent dès lors dans le cadre déterminé par ces analyses.

1868 après que l'on ait décelé sa présence dans des vignobles ayant reçu des plans américains. Elle gagne toute l'Europe, l'Algérie, l'Afrique du Nord, l'Asie, l'Australie, l'Océanie. Le phylloxéra apparaît pour la première fois en 1864 à Pujaut et Roquemaure et sévira jusqu'en 1873. Dans le Gard deux tiers du vignoble disparaissent, un tiers est en mauvais état.

Les moyens de lutte sont la submersion des vignes, les insecticides et l'emploi de vignes américaines.

⁸⁷ Les grandes propriétés viticoles des colons algériens commencent à pénétrer le marché avec des prix inférieurs.

3 – Solutions proposées

Elles restent, en général inscrites dans le cadre « viticole », le pays n'a confiance que dans la vigne, il considère ses malheurs comme passagers, et il ne se résoudra à l'abandonner qu'à la dernière extrémité. Les solutions préconisées se ramènent à deux séries de mesures.

Effort demandé à la viticulture méridionale elle-même :

a) dans le cadre de chaque exploitation :

- rechercher une amélioration de la qualité.

- rechercher une baisse des prix (généralisation de l'aramon, taille longue, d'où récoltes abondantes et augmentation des quantités).

Il en résulte une certaine contradiction : on veut lutter contre la chute des revenus procédant de la chute des cours en prenant le risque d'encombrer davantage le marché.

b) dans le cadre du Midi viticole :

- le plus souvent ce sont de vagues appels à l'union. De cet état d'esprit et du mouvement de 1907 naîtra la « *Confédération Générale des Vignerons* », groupement corporatif de défense viticole, dominé par les grands viticulteurs. Naissent aussi des syndicats d'achat de matériel et de produits nécessaires à la culture de la vigne.

Le patronat lutte contre la constitution de syndicats purement ouvriers et pousse efficacement le mouvement coopératif.

En réalité, peu de solutions véritablement constructives sont trouvées.

Appel à l'assistance de l'Etat qui repose sur plusieurs imputations:

- imputation politique bien naturelle en temps de crise : l'Etat est responsable de la chute des cours et des impôts insupportables.

- imputation à l'Etat de la fraude⁸⁸, ou plutôt de la non répression des fraudes.

- imputation à l'Etat des importations et de l'afflux des vins d'Algérie.

Cet appel à l'Etat s'exerce pratiquement dans une seule direction, celle de la législation : légiférer de telle sorte que la fraude soit vaincue et que la production naturelle puisse s'écouler. Cela aboutira après les manifestations du printemps 1907 à la Loi du 29 juin 1907.

II - MARCHÉ DES VINS FRANÇAIS 1893-1918

1 – **La Demande** est conditionnée par trois facteurs d'importance inégale :

- la demande extérieure.
- la distillation.
- la consommation de bouche.

⁸⁸ Le chimiste lozérien Chaptal a découvert qu'en rajoutant du sucre au moment de la fermentation, on arrive à faire remonter le degré alcoolique du vin. La tentation est grande, alors, de rajouter de l'eau pour produire une plus grande quantité. En alternant plusieurs fois sucrage et mouillage, en rajoutant des colorants et des conservateurs, on arrive à produire du *vin* en quantités énormes, même s'il n'a plus grand-chose de naturel.

En 1903, les députés diminuent la taxe sur le sucre de betterave de 60 Francs à 25 Francs le quintal. Les betteraviers du Nord sont fortement concurrencés par le sucre de canne et il est nécessaire de soutenir leur activité. Mais le bonheur des uns fait le malheur des autres : en un an la production passe de 400 000 tonnes à 600 000 tonnes et en dépit des lois contrôlant les manipulations chimiques du vin, la production de *vin de sucre augmente également plus vite que la consommation*.

2 – Facteurs secondaires :

- la demande extérieure est négligeable
 - valeur absolue < 2 M hl
 - valeur relative 5% de la production nationale
- la distillation : à la fin du XIX^{ème} siècle qui recule : ce débouché traditionnel disparaît quasiment pour plusieurs causes :
- la crise phylloxérique qui provoque la hausse rapide des cours des vins ; pas d'excédents, distillation coûteuse et pas nécessaire.
 - la substitution par le marché des eaux de vie industrielles aux alcools de vin.
 - la pratique du vinage (amélioration des vins par adjonction d'alcool) rendue inutile par l'arrivée des vins algériens qui servent au coupage
 - la législation qui ne distingue pas alcool de vin et alcools industriels.

3 – Facteur essentiel : la consommation de bouche

La consommation taxée apparaît en augmentation jusqu'en 1909 ; la chute de consommation des années 1910-1913, corrélative de la chute de la production et de la flambée des cours du vin à la production, se répercute au niveau des prix de détail. La production est la suivante :

1892	30 M hl
1909	50 M hl
1914	40 M hl

Les années de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} voient en effet évoluer les conditions de la

commercialisation du vin dans un sens favorable à la production de masse industrialisée.

Aux mains de négociants locaux souvent puissants, la collecte des vins s'effectue toujours par l'intermédiaire des courtiers. C'est surtout dans ce domaine et l'organisation du transport des vins vers les centres de consommation que se manifestent des progrès rendus indispensables par l'accroissement de la demande et aussi les difficultés d'écoulement de la production.

- les moyens de transport (voies ferrées) facilitent les expéditions

- certains négociants se spécialisent dans le « *groupage* ». Ils consentent des tarifs préférentiels aux gros expéditeurs, d'où une minoration des coûts de transport.

- invention et exploitation des wagons-foudres, d'où une ouverture plus large de la viticulture méridionale sur les marchés de consommation.

4 – L'offre : Les quantités disponibles sur le marché proviennent de deux secteurs :

- la production nationale : vins directement commercialisés, vins issus de coupages et vins artificiels.

- les quantités importées : d'Algérie essentiellement, d'Espagne et d'Italie secondairement.⁸⁹

La production nationale :

- Les superficies cultivées en vignes sont relativement stables après la crise phylloxérique ; 1870-1886 = chute sévère; 1886-1893 = rapide remontée. Elles se stabilisent autour de

⁸⁹ Il ne faut pas négliger la production de boissons concurrentes.

45000 Ha pour ne décliner nettement qu'en 1908 au moment où la crise de mévente est en voie de solution.

On distingue trois phases :

- période phylloxérique (1871-1887) vignoble méridional et national

- reconstitution (1887-1899) = 25%

- crise (1900-1913) après une nette expansion (30% en 1902) on assiste à une stagnation du vignoble méridional en valeur relative.

Les rendements ont une nette tendance à la hausse jusqu'en 1907, suivie d'une stagnation de 1908 à 1913. Abandon des terroirs traditionnels à faible productivité et mise en culture de terrains très productifs. Les rendements méridionaux sont >50% que le rendement national.

Les quantités importées :

La pratique du coupage est très répandue. Elle est lourde de conséquences et concourt au déclenchement de la crise :

- en provoquant la hausse de la demande des vins algériens et une nouvelle hausse de la production algérienne (5 M hl en 1900-8 M hl en 1904).

- en stimulant la demande de vins médiocres français, ce qui encourage les viticulteurs non méridionaux à accroître leur production. Elle aggrave les risques de surproduction en Languedoc même en encourageant les plantations d'aramons et les façons culturales à haute productivité (taille longue).

- les prix de vente des vins à commercialiser directement (vins de 10°-11°) ont tendance à s'aligner sur ceux des vins de coupage, ce qui précipite encore la chute des cours.

Ainsi donc, fortes productions naturelles, persistance de la production de vins artificiels et surtout pratique des coupages à l'aide des importations des vins d'Algérie qui, loin de diminuer, se développent au moment de la crise, tous ces facteurs aboutissent au déséquilibre de l'offre et de la demande, lui-même générateur de la chute des cours et de la crise économique et sociale du midi viticole.

Quelques chiffres globaux de production :

1871-1913 = 44 millions d'hl (crise phylloxéra : 30 millions d'hl-60 millions en 1907). Les 4 départements méridionaux : 11 millions d'hl (crise du phylloxéra) -25 millions de 1907 à 1912.

Quelle est la part de la production méridionale dans la production française ?

- 1893-1899 la production méridionale représente 42% de la production française. (29% de 1871 à 1892) Dynamisme viticole du midi.

- 1900 à 1909 baisse légère, mais nette, de 42% à 38%. De 1900 à 1906 = 35%.

- 1907 à 1909 retour à la prépondérance méridionale = 50%.

La confrontation des chiffres nationaux et méridionaux révèle une croissance moindre de la production méridionale dans les années 1900 à 1906. C'est un témoignage de l'essor des vignobles non méridionaux.

Les années 1900 à 1906 sont marquées par de fortes récoltes naturelles dans le midi, plus encore sur l'ensemble du territoire national.

L'offre de la production naturelle nationale est presque toujours inférieure à la demande.

La production nationale des vins artificiels :

Depuis la loi du 14 août 1889, le vin est défini comme « *le seul produit de la fermentation de raisins frais* » ce qui exclut à la fois:

- l'addition de sucre pour augmenter la qualité et la quantité des vins.

- la fermentation de raisins secs additionnés d'eau.

La fermentation des vins de sucre, très active pendant la période phylloxérique, était limitée par les taxes ainsi que par les limitations légales de sucrage : 20kg de sucre pour 3 hl de vendange.

Le sucrage subsiste au moment des vendanges pour améliorer la qualité des moûts, de même que le mouillage.

La fabrication des vins de raisins secs avait pris une grande extension lors de la période phylloxérique à cause du prix de revient très bas.

La fabrication des « *piquettes* », « *boissons provenant de l'épuisement des marcs par l'eau, sans addition de sucre* », permise pour la consommation familiale, ne représente pas de quantités très importantes⁹⁰.

Le cours des vins :

1880	42 F l'hl (phylloxéra, forte demande)
1899	19 F
1900	11 F
1904	7 F
1905	6 F

⁹⁰ Histoire du gros négociant qui fait venir son fils à son lit de mort pour lui révéler un grand secret : « *savès pichot, lo vin se fai tant ben ambe de rasins* »!!!!!!

Le prix des terres

- moins 50% en quelques années dans le carcassonnais.
- moins 80% en quelques années dans le narbonnais.
- moins 90% en quelques années dans le biterrois.

III - MARCELLIN ALBERT

Né le 29 mars 1851 et orphelin de père à cinq ans, il a fréquenté l'école d'Argelliers⁹¹, puis l'institution religieuse "Montès" de Carcassonne qu'il abandonne à seize ans pour revenir aider sa mère à la modeste vigne familiale.

Quoique dispensé de toute obligation militaire comme fils de veuve, il s'engage néanmoins au 2^{ème} tirailleurs, en 1870, pour la durée de la guerre. Affecté à Mostaganem, il participe à la campagne de Kabylie.

Marié depuis 1873, mais d'un tempérament peu porté à la fidélité, Marcellin Albert conserve de ses années au pensionnat carcassonnais un semblant de culture et surtout un goût prononcé pour le dessin et pour le théâtre. Il monte même à Paris avec l'intention rapidement abandonnée, de faire carrière dans les arts. Avec quelques amis d'Argelliers, il régale ses concitoyens de représentations diverses : *Marceau*, ou les enfants de la République, *Ruy Blas*...

Son amour des belles tirades trahit une vieille mélancolie : « *Moi, dit-il, si j'avais été poussé, j'aurais fait pâlir Mounet Sully lui-même* ». On le rebaptise « *Marceau* », en souvenir de son rôle, mais aussi « *lou cigal* », surnom généralement traduit par « *tête folle* ». « *Sigal* » ou « *ségal* », signifie également « *seigle* » et par

⁹¹ Argelliers : Canton de Ginestas dans l'Aude, près de la route D 610 Carcassonne-Béziers, aux limites de l'Aude et de l'Hérault, proche de Capestang.



Marcellin Albert
Source : Collection G. Guiraudet

extension « *brun ou noir* », ce qui est effectivement le cas pour M. Albert.

Soucieux d'élégance, toujours prompt à s'exalter, il tient maintenant un café, mais il s'occupe certainement moins de ses affaires et de ses vignes que des idées qui l'enthousiasment.

Ses amis, Senty, le docteur de la bourgade, Louis Blanc, le pharmacien, et François Richard, confèrent encore la gloire aux comédiens locaux en écrivant la revue d'actualité : « *Argelliers, dix minutes d'arrêt* » jouée plusieurs fois en 1902 avec un égal succès.

Mais de nouvelles préoccupations hantent l'esprit du cabaretier. En 1900, après le durcissement du régime des bouilleurs de cru, il tente d'amorcer une campagne tendant à faire accorder aux vignerons du Midi l'autorisation de distiller les vins difficiles à vendre. Lors d'une réunion publique tenue dans la salle du théâtre en août 1903, année où la récolte s'annonce très mauvaise, il explique avec clarté que la suspension de la loi sur les alcools permettrait, en distillant la moitié de la récolte, de relever les cours. Quant au régime des sucres, c'est pour Marceau « *la petite fissure par laquelle passera l'éléphant capitaliste, qui, sous peu de jours, viendra inonder nos marchés de vins artificiels au détriment de nos produits naturels* ».

A l'unanimité, les vignerons d'Argelliers votent un ordre du jour réclamant l'abrogation de la loi sur le sucrage et le rétablissement du privilège des bouilleurs. Ils demandent une nouvelle loi pour interdire « *la fabrication et la mise en vente de tout ce qui n'est pas vin naturel* », et invitent tous les viticulteurs « *à s'unir à eux pour protester et lutter de toutes leurs forces pour le salut de la viticulture* ».

A un journaliste du *Matin*: « *je ne suis qu'un vigneron, un paysan vigneron, et tous les titres que l'on me donne, « Apôtre » ou « Rédempteur » n'empêchent pas que je suis plutôt habitué à*

tenir le manche de ma charrue que la plume et à parler à mes camarades d'Argelliers, ouvriers de la terre comme moi, qu'à des journalistes ».

C'est l'échec des premières campagnes. « Hélas on m'écoute peu, on me traite de fou et d'illuminé, d'utopiste. Je suis seul contre tous. Hé bien, je vaincrai quand même. Malgré vous, indifférents et égoïstes, je vous conduirai au seuil d'une vie meilleure. »

Au meeting de Montpellier. « Quand il passe sous un platane, brusquement, les fanatiques le hissent au haut de l'arbre et des amis, qui se sont déjà nichés dans le feuillage, coupent quatre branches pour que l'on puisse apercevoir celui qui tout à l'heure va prononcer les paroles définitives. On applaudit, les figures sont extasiées. Dans l'arbre M. Albert, salue la mer d'hommes qui a des remous formidables contre le tronc du platane maintenant dénudé. Enfin, on le laisse redescendre et ayant fait sur les épaules des manifestants un voyage triomphal, il arrive à la tribune. Une ovation énorme l'y attend. Une bousculade prodigieuse se produit et la tribune est envahie. » (La Dépêche).

Louis Blanc finira aussi par reconnaître dans cet homme « simple et sympathique » celui dont le nom reste le symbole du mouvement viticole :

« Quel était donc cet homme dont le prestige dépassa toute mesure, dont la renommée fut celle d'un surhomme ? C'était un homme, pas davantage. Un homme, tel que la plupart de ses pareils, avec ses qualités et ses défauts, avec son bagage d'humanité, aux apparences contraires de bon et de médiocre, de vertus et de défaillances. Rien de particulier ne l'avait marqué, sinon une tendance naturelle le poussant à tenir la vedette, à jouer un rôle. En cela il avait en lui une sorte de prédestination. »

IV - QUELQUES DATES

La pétition de 1905. Cette pétition que fait circuler M. Albert recueille quatre cents signatures : « *Les soussignés décident de poursuivre leurs justes revendications jusqu'au bout, de se mettre en grève contre l'impôt, de demander la démission de tous les corps élus et engagent toutes les communes du midi et de l'Algérie à suivre leur exemple aux cris de « Vive le vin naturel ! A bas les empoisonneurs ! » ».*

Fondation du Comité d'Argelliers 1907.

Janvier : débat sur les fraudes au Palais Bourbon et création d'une Commission parlementaire d'enquête sur la situation de la viticulture. Elle est présidée par M. Cazeaux-Cazalet député de la Gironde.

Février : lettre de cinquante vigneronns d'Argelliers au député Jules Razimbaud. Dépêche de M. Albert à Clemenceau. Grève de l'impôt à Baixas.

Mars 3 : arrivée à Nîmes de la Commission d'enquête.

Mars 5 : réunion des viticulteurs d'Argelliers.

Mars 10 : M. Albert propose d'aller remettre à la Commission d'enquête la pétition des quatre cents signatures

Mars 11 : marche des 87 d'Argelliers avec drapeaux et clairons qui se rendent à pied à Narbonne et audition de la délégation par la Commission.

M. Albert remet au président Cazeaux-Cazalet l'ordre du jour du 5 mars 1907 et la pétition de 1905. Puis il parle avec force :

« *Tous nos élus nous ont bernés, joués, roulés. Il et temps qu'ils viennent aux actes, s'ils ne veulent pas que ce soit nous qui nous y livrions. »*

La pétition de 1905 avec ses 400 signatures frappe le président qui dit :

« Voilà, certes un précieux document. Pouvez-vous me le confier ? Certainement, je l'ai apporté à cette intention ! »

Moins protocolaires, les députés Brousse et Razimbaud promoteurs de la Commission, par leur interpellation du mois de janvier, serrent la main d'Albert, qui, dans son style toujours imagé leur confie :

« Nous avons allumé notre dernière chandelle. Si vous attendez encore, nous n'y verrons plus clair. »

Cazeaux-Cazalet conclut l'entretien par les bonnes paroles d'usage :

« Je vous promets, au nom de mes collègues, que nous ferons tout pour que vous ayez satisfaction. »

Les quatre hommes de la délégation d'Argelliers, sont reconduits et vont rendre compte de l'entretien à leurs mandants. Des journalistes sont là, qui recueillent les propos d'Albert :

« Mes amis, les députés ont été frappés de notre demande collective. Ils ont déclaré qu'ils prenaient bonne note de nos réclamations ».

Les viticulteurs paraissent mécontents de ce maigre résultat. Alors Albert ajoute plus menaçant :

« Oui, ils ont promis ! Nous verrons s'ils tiennent leurs promesses ! ».

Les vigneronns se reforment en cortège, toujours drapeau et batterie en tête, agitant des pancartes. Ils entreprennent le tour des boulevards. Pour la première fois ils chantent « *La Vigneronne* », devant les narbonnais, chant de révolte, composé par le médecin et le pharmacien d'Argelliers.

Mars 17 : M. Albert est élu président du Comité d'Argelliers : Président : Albert, VPdt : Bourges, Secrétaires : Cathala, Richard, Bernard.

Membres : Dr Senty, Pharmacien L. Blanc, Abbé Sabran.

Le temps des meetings.

Mars 24 : à l'incitation du « *Bureau de défense viticole* » qui s'est formé à Argelliers, réunion à Sallèle d'Aude.

Mars 31 : réunion à Bize Minervois : 600 personnes.

Avril 7 : réunion à Ouveillan : 1 000 personnes.

Avril 14 : réunion à Coursan : 5 000 personnes.

Avril 21 : réunion à Capestang : 10 à 15 000 personnes.

Publication du premier numéro du « *TOCSIN* », journal fondé par le « *Comité d'initiatives d'Argelliers* ». 15 communes audoises et 4 de l'Hérault décident de se fédérer.

Avril 25 : premiers incidents à Coursan à l'occasion d'une saisie.

Avril 28 : meeting de Lézignan : environ 20 000 personnes.

Mai 5 : meeting de Narbonne : 60 000 à 80 000 personnes. Ernest Ferroul, maire de la ville, s'associe au mouvement. M. Albert fait voter par les délégués une motion d'apolitisme (serment des fédérés).

Mai 8 : entente des Socialistes et des Conservateurs narbonnais pour ne pas participer à l'élection municipale prévue le 12.

Mai 12 : meeting à Béziers : 120 000 à 160 000 personnes. Ultimatum au gouvernement ; si celui-ci n'a pas pris au 10 juin des mesures susceptibles de provoquer un relèvement des cours, la grève de l'impôt sera décrétée. Incidents en gare de Marcorignan.

Mai 16 : manifestation nocturne et incidents à Béziers.

Mai 19 : meeting à Perpignan : 170 000 personnes.



M. Ferroul, maire démissionnaire de Narbonne s'associant au mouvement.
Source : Collection A. Jeanjean



Caricature en souvenir des manifestations des viticulteurs
Source : Collection A. Jeanjean

Mai 26 : meeting à Carcassonne : 220 000 à 250 000 personnes.

Juin 1 : incidents en gare de Perpignan.

Juin 2 : meeting à Nîmes : 250 000 à 300 000 personnes. Les viticulteurs, propriétaires ou ouvriers de Sommières, touchés par la crise se rendent en grand nombre à Nîmes. Les plus aisés iront en voiture, d'autres en charrettes, à vélo, la plupart prendront le train spécial. La délégation sommiéroise arrivera à 9 heures avec pancartes et panneaux.

Juin 8 : bagarres autour de la gare de Perpignan ; 4 militaires blessés, plusieurs arrestations.

Juin 9 : meeting de Montpellier⁹²: 600 000 personnes d'après « *L'Eclair* » et « *Le Petit Méridional* ». 800 000 d'après la « *Dépêche* ». Le Comité d'Argelliers précise qu'il donnera l'ordre de grève de l'impôt et de la démission des municipalités. Incidents à la caserne du 100^{ème} de ligne à Narbonne.

Le CM de Sommières réuni en séance extraordinaire le 5 juin, désigne ses délégués pour se rendre à la manifestation de Montpellier: Lauret 1^{er} adjoint, Margarot, Baud, Barbut et Foucard.

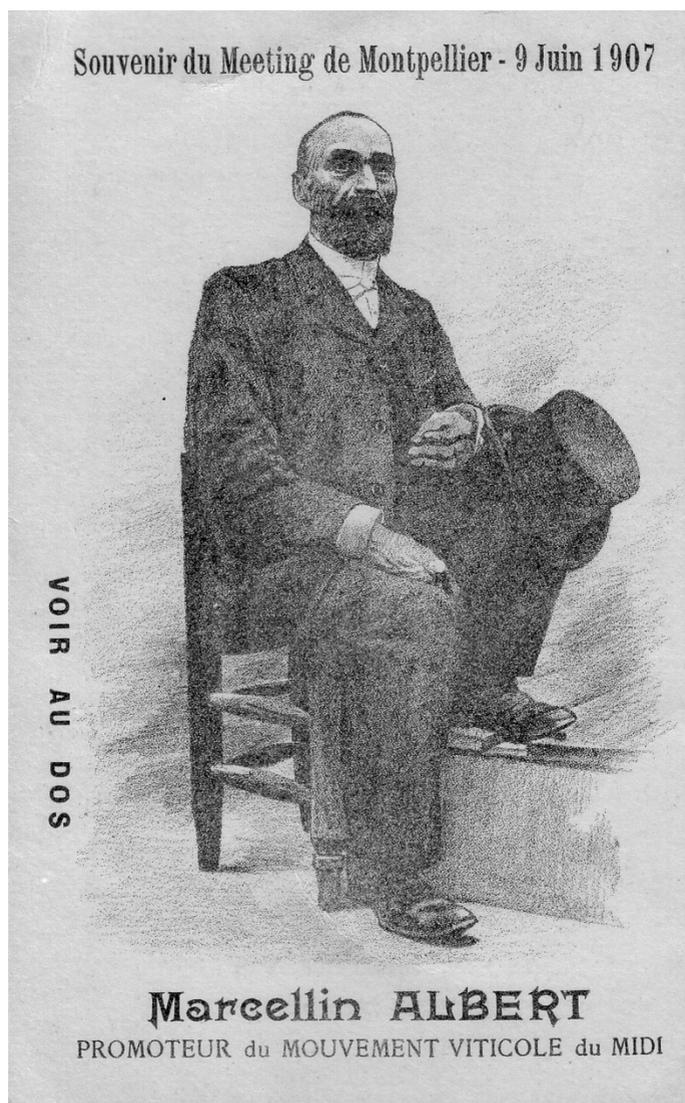
Démission des municipalités et occupation militaire.

Juin 10 : la Chambre des Députés aborde la discussion du projet de loi tendant à prévenir le mouillage des vins et les abus des sucrages. L'ordre de grève de l'impôt et de démission des municipalités est lancé par le Comité d'Argelliers.

Manifestations nocturnes et heurts à Montpellier.

Juin 12 : réception par Clemenceau des préfets du midi : les démissions des municipalités sont refusées.

⁹² Frédéric Mistral fait parvenir un télégramme de soutien. Il qualifie M. Albert de « *lou grand boulegaire dou brave pople de la terro* ».



Recto d'une carte en souvenir du meeting de Montpellier
Source : Collection A. Jeanjean

VITICULTEURS !!

Le midi tout entier souffre de votre misère et s'associe de toutes ses forces à **votre admirable lutte contre la fraude**, cause unique de tout le mal. Non seulement les fraudeurs ont semé la **ruine présente** en avilissant les prix par une **surproduction factice**, mais ils ont risqué de tarir les sources de **richesse future** en fermant les débouchés par le **discrédit** qu'ils ont jeté sur nos merveilleux vins.

La fraude, l'ignoble fraude, est l'ennemie de tous les gens honnêtes. Elle sévit partout : le talc sert à falsifier la farine comme le sucre sert à falsifier le vin. **Et le sucre lui-même est l'objet de la fraude!**

Vous avez tous mangé naguère à vos goûters cette excellente **pâte de coings** si réputée en Provence. Pourquoi ne l'appréciez-vous plus? Parce qu'on vous livre souvent sous ce nom une mixture où le coing et le sucre ont moins de part que la pomme de terre, la courge, ou je ne sais quels ingrédients moins inoffensifs.

Refusez obstinément tous ces produits dont le **bon marché n'est dû qu'à la fraude** , et exigez une marque dont l'ancienne réputation de qualité n'a jamais été éclipsée : **Demandez donc partout la**

Pâte de Coings

GALLIAUD-BLANC, de Beaucaire!

Nous sommes tous solidaires, et nous livrons le même combat contre les fraudeurs.

LE SUCRE A LA PATE DE COINGS !

LE RAISIN A NOTRE VIN !

et VIVE LE MIDI HONNÊTE !

Nouvelles instructions plus précises d'Argelliers au sujet de la grève administratives. 85 municipalités dans l'Aude, 36 dans l'Hérault, 28 dans les PO ont déjà démissionné.

Jun 14 : 442 municipalités démissionnaires : 160 dans l'Aude, 185 dans l'Hérault, 88 dans les PO, 9 dans le Gard.

Dans sa séance du 13 juin le CM de Sommières a démissionné : *« Monsieur le Préfet, les soussignés, Maire, Adjoints et membres du CM de Sommières voulant se solidariser avec leurs collègues de la région méridionale pour protester contre l'inertie et l'indifférence parlementaire à l'égard d'une population qui souffre depuis trop longtemps, ont l'honneur de vous adresser leur démission collective tout en restant profondément attachés au Régime Républicain que la France s'est librement donné ».*

« Mais, considérant que le brusque abandon des affaires administratives serait grandement préjudiciable aux intérêts vitaux des administrés, charge la Municipalité de l'expédition des affaires courantes jusqu'à son remplacement légal. »

Jun 15 : décision de constituer des fédérations départementales qui formeront une confédération générale. En raison des menaces d'arrestation M. Albert va se cacher près de St Chinian.

Clemenceau reçoit le procureur général de Montpellier.

Jun 16 : à Perpignan réunion de formation du Comité départemental des PO.

Démarche d'Albert Sarraut (sénateur radical-socialiste, secrétaire d'Etat à l'Intérieur qui démissionne) auprès de Ferroul.

Jun 17 : le gouvernement arrête les dispositions concernant les poursuites et les répressions.

Jun 18 : régiments et renforts de gendarmerie convergent vers le midi. Incidents à Coursan. Le 17^{ème} de Ligne est déplacé de Béziers à Agde, dans la nuit.

Juin 19 : Narbonne. A l'aube, arrestation du Dr Ferroul et de plusieurs membres du Comité d'Argelliers (n°1). Formation du Comité n°2.

A Olonzac, le Comité viticole expulse le juge de paix de la mairie. Le soir attaque de la sous-préfecture de Narbonne ; charge des cuirassiers sur le Boulevard Gambetta: un mort, plusieurs dizaines de blessés.

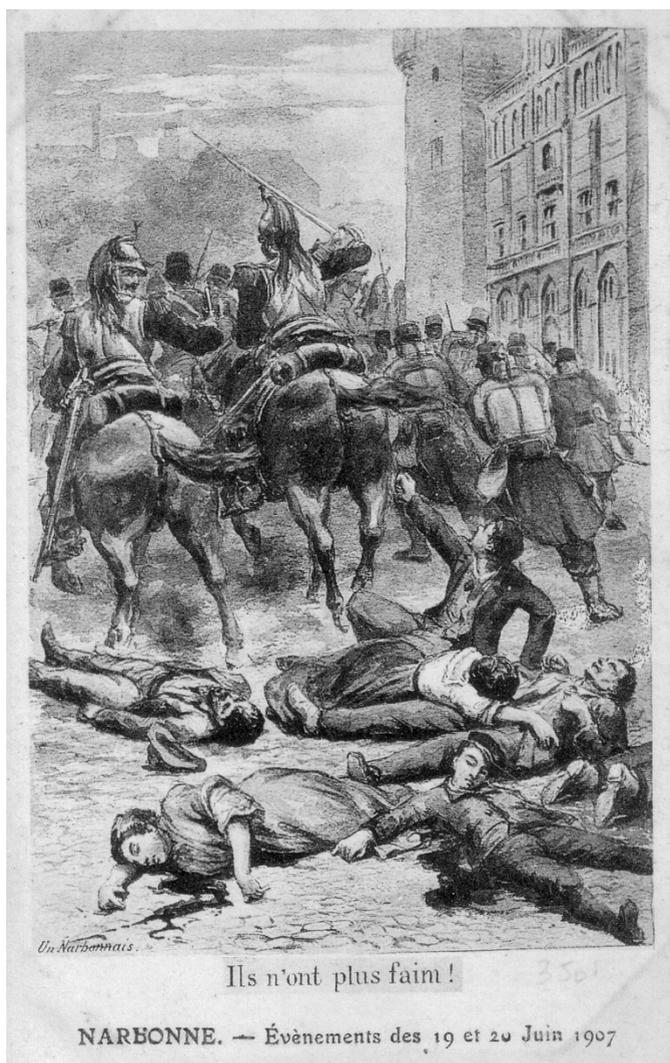
Montpellier : heurts entre manifestants et forces de l'ordre; 24 gendarmes blessés, 25 arrestations. A 3h du matin M. Albert prend à Castelnaudary le train pour se rendre à Paris.

Juin 20 : incidents en série à Narbonne où l'état de siège a été décrété. Après plusieurs agressions d'agents, une section de garde du 139^{ème} tire sur la foule, à 16 h devant la mairie : 4 morts, une dizaine de blessés. Le soir, attaque, incendie de la Préfecture de Perpignan. Nouvelle émeute nocturne à Montpellier : plusieurs blessés de part et d'autre ; 38 arrestations.

Vers 9h à Agde, un demi millier de soldats du 17^{ème} régiment d'infanterie, entraînés par une bande de civils, se mutinent, pillent la poudrière et prennent la route de Béziers. Ils parcourent la ville, campent sur les allées Paul Riquet. Le 21 à 2h du matin, les membres du Comité d'Argelliers obtiennent la soumission des soldats. Ils partiront dans un bataillon disciplinaire à Gafsa. En 1915, à Montfaucon, ils seront anéantis : une section de mitrailleuse aura tués 293 sur 300 soldats (le 17^{ème} était en majorité composé de soldats originaires du midi).

L'entretien avec Clemenceau. Le discrédit.

Juin 21 : les habitants de Paulhan coupent la voie ferrée pour empêcher le 142^{ème} de se rendre à Béziers et séquestrent le sous-préfet.



Les événements de Narbonne des 19 et 20 Juin 1907
Source : Collection A. Jeanjean

Les mutins du 17^{ème} sont parvenus en début de matinée sur les allées P. Riquet. Ils ne regagneront leur caserne que vers 17h, au terme de diverses tractations.

Troisième soirée d'émeute à Montpellier : 37 arrestations.
M. Albert débarque à Paris.

Juin 22 : Paulhan libère le sous-préfet de Lodève. F. Aldy, député de Narbonne, refuse d'introduire au Palais Bourbon M. Albert qui décide alors d'aller voir Clemenceau.

Juin 23 : M. Albert se rend au Ministère de l'Intérieur où Clemenceau s'entretient avec lui pendant près de trois quarts d'heures.

Les versions des deux hommes divergent sur ce qu'ils se sont dits lors de cette entrevue. Voici la version de M. Albert :

« Clemenceau : je suis sûr que vous êtes un honnête homme. Vous dites que vous êtes républicain, prouvez-le : essayez de réunir dans les principales villes du midi, les maires, les conseillers municipaux et proposez-leur de rentrer dans la légalité. »

« Albert : ils n'y rentreront qu'après le retrait des troupes.

Clemenceau : je retirerai les troupes dès qu'on sera rentré dans l'ordre ! Quant à la fraude, nous ferons l'impossible pour la réprimer. »

« Albert : je ne refuse pas d'aller prêcher à mes amis de rentrer dans la paix et dans l'ordre en leur promettant de votre part ce que vous venez de me dire. Mais je ne garantis pas de réussir... »

« Clemenceau : Eh bien vous aurez fait votre devoir et vous irez vous constituer prisonnier. On me traite d'assassin, mais je vous donne ma parole que force restera à la loi. Si les populations méridionales ne veulent pas comprendre quand vous

leur aurez dit ce que vous venez d'entendre, je me ferai casser la tête, mais je n'en démordrai pas !... Avez-vous de l'argent ? »

« Albert : j'ai 50 F. Je ne sais pas si j'en aurai assez pour le voyage. »

Clemenceau lui tend déjà un billet de 100 F, fait appeler une voiture par un huissier et reconduit le visiteur vers une porte de la rue des Saussaies.

A peine l'entretien est-il terminé que Clemenceau s'adresse aux journalistes :

« J'ai commencé par lui parler très sévèrement et très durement ; il a pleuré. Puis il m'a expliqué ses intentions ; il m'a demandé des conseils en me disant : mon dieu, si je pouvais réparer tout ce mal ! Je l'ai écouté, et, ses explications terminées, je lui ai répondu, comme je viens de vous le dire : Allez-vous mettre à la disposition de la loi ! Qu'a-t-il fait ? Je l'ignore ! Je ne l'ai pas fait suivre. »

M. Albert est vraiment trop naïf : sorti du ministère à 11 heures, il ne réussit pas à prendre le train de midi ; craignant d'être soupçonné de ne pas tenir ses engagements, il envoie un mot à Clemenceau pour lui indiquer qu'il prendra celui du soir. Attablé à un café où il déjeune, il est reconnu par des journalistes qui lui montrent les éditions qui viennent de sortir. Effaré, il tente de les démentir : non, il n'a pas pleuré, non, il n'est pas venu réparer le mal, mais essayer de trouver un terrain d'entente... Parti à 21 heures, il arrive à Toulouse 3 heures après la sortie des journaux.

Jun 24 : retour de M. Albert à Argelliers.

Jun 26 : M. Albert se constitue prisonnier à Montpellier. Après la joie des retrouvailles avec les autres membres du Comité

détenus, ceux-ci ne tardent pas à lui reprocher sa mission auprès de Clemenceau ; à l'extérieur, sa réputation est en chute libre, tant au niveau des journaux que des populations.

Naissance de la C G V M (Confédération Générale des Vignerons du Midi)

Juin 27 : entretien officieux de Mr Cazeaux-Cazalet à Argelliers avec les délégués viticoles. Le lendemain, il assiste à la réunion interdépartementale.

Juin 29 : promulgation de la loi tendant à prévenir le mouillage des vins et les abus de sucrage. (JO du 4 juillet).

Juillet 14 : réunion des délégués locaux dans les chefs-lieux pour l'élection par canton de 80 délégués départementaux au Comité interdépartemental.

Juillet 15 : promulgation de la loi concernant le mouillage, la circulation des vins et le régime des spiritueux. (JO du 17 juillet).

Juillet 19 : réunion des délégués locaux dans les départements. A Argelliers, l'assemblée interdépartementale décide le maintien des démissions.

Juillet 23 : Béziers. L'assemblée étudie les bases de la CGVM.

Août 2 : mise en liberté provisoire des membres du Comité d'Argelliers.

Août 25 : le Comité n°2 remet ses pouvoirs à la section syndicale.

Septembre 3 : décret portant règlement d'administration publique sur les vins et spiritueux.

Septembre 15 : parution du dernier numéro du « *TOCSIN* »

Septembre 22 : fondation de la « *Confédération Générale des Vignerons* », désignation du bureau par les délégués des syndicats départementaux. Réunion à Narbonne.

Octobre 5 : renvoi devant les Assises de l'Hérault de 89 inculpés.

Février 17/1908 : libération des personnes encore détenues à Béziers (11) Montpellier (1) Narbonne (6) Perpignan (6).

Mars 1 : non lieu dans l'affaire de l'incendie du théâtre de Narbonne. Le Parlement vote une loi d'amnistie : les 89 accusés n'auront même pas le droit à un procès.

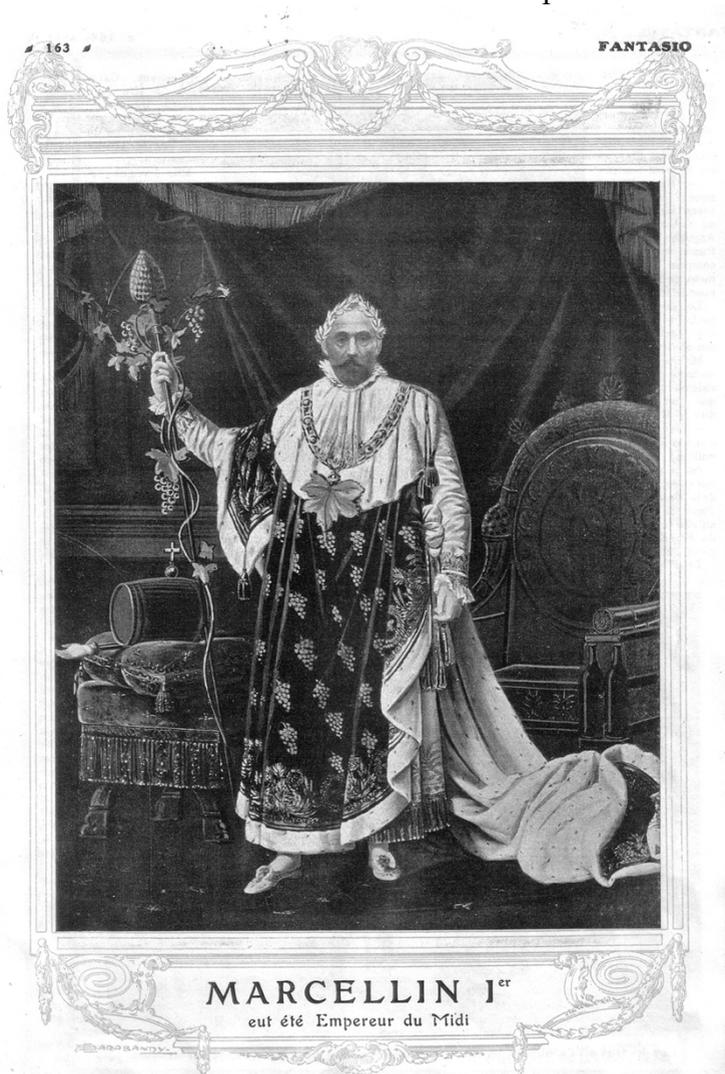
« *Le Rédempteur* » sort déconsidéré de l'affaire du billet de 100F, injustement car il est très honnête et a rendu le billet. Il perd même la confiance du Comité d'Argelliers, puis la regagne. Il finit par être arrêté une fois de plus pour ses activités subversives. Après sa libération, en 1910, il part pour un voyage d'études en Algérie et continue à dénoncer la fraude.

En 1920, ruiné, il ne survit que grâce à une souscription privée des vigneronns d'Algérie et meurt en 1921 à l'âge de 70 ans. Il repose dans le cimetière e son village natal.

Ainsi s'enlise finalement la tragédie de 1907 dans le Midi : par des demi-mesures, une demi solution, un demi apaisement.

D'autres crises ont eu lieu depuis les évènements de 1907 : en 1922-1925, en 1935, et après la seconde guerre mondiale. Le 4 mars 1976, à Montredon près de Narbonne, viticulteurs et forces de l'ordre échangent des coups de feu pour la première fois depuis 69 ans : un mort de chaque côté.

Souhaitons à notre viticulture un avenir plus serein.



Caricature de Marcellin Albert
Source : Collection A. Jeanjean

Documents

Loi du 29 juin 1907

Cette loi promulguée le 29 juin au terme d'après débats parlementaires régleme le sucrage et impose:

- la déclaration de récolte.
- une surtaxe de 40 F sur les sucres employés à la chaptalisation.
- la déclaration des commerçants vendant des sucres par quantités supérieures à 25 kg.

En outre elle reconnaît aux syndicats, ce qui est essentiel, la possibilité de se porter partie civile en matière de répression des fraudes.

Quoique très décriée pour ses insuffisances, la loi du 29 juin, va pourtant constituer une arme efficace de lutte contre la crise, utilement complétée dans la première quinzaine de juillet, par un nouveau texte concernant le mouillage, la circulation des vins et alcools.

La Confédération Générale des Vignerons du Midi

« Comme premier but immédiat à ses efforts, le Comité va s'attacher, tout en poursuivant la propagande dans les départements viticoles éloignés, à constituer sur des bases solides, légales et durables, la Confédération Générale des Vignerons du Midi. »

Fin juillet, à Béziers, une assemblée interdépartementale, présidée par Antonin Palazy, jette les bases de la CGVM qui naît en quelques semaines à travers sa multitude de sections

communales et des cinq grands syndicats constitutifs: Carcassonne, Limoux, Narbonne, Perpignan, Béziers, St Pons et Montpellier.

Le premier président est Ferroul.

Distinctions honorifiques (d'après Maurice Le Blond) :

Ministère de la Guerre :

Légion d'honneur : Officiers : 5. Chevaliers : 25. Médaille Militaire : 66.

Ministère de l'Intérieur :

Civils : Légion d'Honneur: Chevalier : 1. (Sous Préfet de Lodève).

Médaille d'Honneur : or : 9. Argent ou bronze : 38.

Militaires : Médaille d'Honneur, lettres de félicitations : 250 à 300.

Répression des fraudes

Dans l'Hérault en juin 1907 : 385 PV et saisie de 53 500 hl de vin.

82 PV de minime importance non portés en justice.

303 portés en justice : 24 amnisties, 35 pendants, 243 condamnations.

Sur les 243 : 90 paiement intégral, 13 faillites, 25 contraintes par corps, 9 contraints, 9 exécutions sur les biens, 14 passent la frontière, 4 infirmes ou octogénaires, 42 se sont libérés de la plus grande part de la dette.

Quelques jugements

« *Le soldat du Midi est généralement intelligent, mais naturellement indiscipliné et paresseux. Enfant il est volontaire, irrespectueux et méchant...* ». Capitaine Quirat. Béziers le 3 juillet.

« *Le biterrois est intelligent, paresseux, jouisseur, extrêmement vaniteux, souple et faux. Par nature il fait de la politique, il lit les journaux et aime à pérorer sur le forum. Persuadé qu'il est d'être le premier en tout et pour tout, il ne trouve pas d'épithète assez forte, assez exagérée pour servir d'étiquette à ses opinions. Il veut battre tous les records, il veut être celui dont on parle le plus...transporté dans un autre milieu, sous un autre climat, le soldat du Midi est susceptible d'être excellent.* » Chef de Bataillon Bouyssou. Béziers 4 juillet.

« *La lâcheté des populations, s'est montrée dans toute sa hideur...* ». Bouyssou.

« *1907 : Mars à juin: trois millions de viticulteurs du Sud-Ouest, victimes de la surproduction, se soulèvent à l'appel de M. Albert (incendies, mutineries à Perpignan, Béziers). La ferme attitude de Clemenceau permet l'apaisement* ». Histoire de la France 11 vol. Culture, Art, Loisirs 1971.

BIBLIOGRAPHIE

Avec ceux d'Argelliers. Jean Ferroul. Edit. Languedociennes. Montpellier. 1907.

L'Ame terrienne, Argelliers 1907. Jules Rivals. Carcassonne. 1914.

La crise du midi. Maurice Le Blond. Fasquelle. 1907. (M. Le Blond, rédacteur à l'Aurore, journal de Clémenceau).

Entreprise viticole et capitalisme en Languedoc Roussillon. Rémy Pech.

1907. La révolte des vigneron. Félix Napo. Privat 1971.

Mémoires de Marcelin Albert. A. Castéran. Librairie Universelle.

JOURNAUX

Le Tocsin. Organe du Comité d'Argelliers. Hebdomadaire publié du 21 avril au 15 septembre 1907.

La République sociale. Narbonne.

L'Eclair. Montpellier.

Le Petit Méridional. Montpellier.

La Dépêche. Toulouse.

L'Express du Midi. Toulouse.